



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

Invitation à une séance d'information publique

Mercredi 8 octobre 2025 à 20h

Au Forum des Pralies

(route de Coinsins 5, derrière l'école)

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants,

Le Plan Général d'Affectation de la Commune, dénommé jusqu'alors « Plan d'extension-Plan des Zones » date du 18.07.1984 avec une modification partielle le 29.10.1986. La situation de Vich a depuis évolué et demande de nouvelles dispositions.

La révision du Plan d'Affectation Communal (PACom) et de son règlement assure une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs d'aménagement du territoire et permet une croissance mesurée, à l'échelle du village et de son contexte.

Elle s'inscrit dans la poursuite d'une large réflexion tenant compte de l'entrée en vigueur du nouveau Plan Directeur Cantonal (PDCn), de la révision de la Loi fédérale sur l'Aménagement du territoire (LAT) et de la Loi vaudoise sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC) tout comme d'autres législations environnementales.

Après une longue procédure et de nombreux échanges avec les différents services cantonaux, **le PACom de Vich et son règlement sont finalisés et seront soumis le mercredi 15.10.2025 à l'enquête publique, qui durera 30 jours durant lesquels le Plan et son règlement seront tenus à disposition des citoyens.** Avis de ce dépôt sera affiché au pilier public, diffusé dans le journal La Côte et la Feuille des Avis Officiels (FAO) du Canton de Vaud. Notre site internet mentionnera également cet avis d'enquête.

Le PACom étant contraignant pour les autorités et les propriétaires durant de nombreuses années, la Municipalité souhaite vous en présenter les grandes lignes en présence des urbanistes de la Commune, M. Peter Giezendanner et Mme Alexandra Reist du bureau Team+, et répondre à vos questions à l'occasion de la présente séance d'information.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, la Municipalité vous adresse, Mesdames, Messieurs, chers habitants, ses meilleures salutations.